

# Invitation à une activité de formation continue



Association des médecins  
omnipraticiens de Laval

**Titre :** Demi-journée de l'AMOL: La mini-chirurgie en bureau

**No d'activité :** 82791

**Date :** vendredi le 29 septembre 2023

**Lieu :** Le Château Royal

**Coordonnées :** Le Château Royal  
3500 Bd du Souvenir, Laval, QC H7V 1X2

## Objectifs

Reconnaître les vilains petits canards

Après ce programme, les participants seront en mesure d'effectuer ce qui suit :

- Identifier les principales lésions bénignes de la peau;
- Distinguer leur tableau clinique de celui d'autres lésions malignes à l'aide de cas clinique;
- Proposer un traitement pour certaines lésions précancéreuses;
- Sélectionner les patients à orienter en spécialité.

La chirurgie mineure au bureau

Après ce programme, les participants seront en mesure d'effectuer ce qui suit :

- Réviser le traitement des petites plaies ou des abcès;
- Réviser les meilleurs traitements des petites lésions tels que molluscum, verrues, ongles incarnés;
- Nommer les différentes techniques pour l'exérèse des tumeurs bénignes (rasage, points de suture,...);
- Expliquer les risques et complications de chaque intervention ainsi que le suivi nécessaire.

**Président de séance :** Dre Marie-Claude Lavigne

## Horaire

2023-09-29	07:30	08:15	Accueil/Clôture	Accueil des participants	
2023-09-29	08:15	09:45	Conférence	Reconnaître les vilains petits canards	Dre Cynthia Eid, Dermatologue, CISSS de Laval
2023-09-29	09:45	10:15	Pause/Repas		
2023-09-29	10:15	11:45	Conférence	La chirurgie mineure au bureau	Dr Luc Laperrière, médecin de famille, Clinique Mirabel

ATTENTION : Activité avec frais d'inscription:  
SVP vous inscrire via notre site web:  
<http://amol.ca/calendrier/>

L'Association des médecins omnipraticiens de Laval, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu

des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de aucun



*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.